Service du Contentieuse.

375LM04/08

41339-19405

Service Replic à Trouvelle.

Détachement du Cahados

Gregorisation Ginerale.

Pétachemenn ou Carvados - The ou Rose

Services replies'
Détachement du Calvados
Organisation Générale

LISTE DES CHEFS DE DETACHEMENT

-1-1-1-1-1-1-2-

Adresse Courrier		Bureaux et téléphona :
Gare de TPOUVILLE	Comptabilité des Recettes et Comptabilité des Marchandises (Charges complètes) M. DUSSOL	Salle des Fâtes de Trouville Trouville 64-61
	2ème échelon du Secrétariat Général lère Division M. MARION 2ème Division M. MARTIN- NEUVILLE	Casino Municipal de
	Service du Budget M. LASSEHRE Service du Contentieux M. AURENCE	Trouville Trouville 64-41 à 48
	Service Commercial M. MAROIS	
Gare de	Solde du personnel Services Financiers: Division Générale des finances Comptabilité Générale	Hôtel des Pélerins Lisieux: 950 951 952
Gare d'HOULGATE	Service des Retraites	R(Grand Hôtel de Houlgate Houlgate 3
	Caisse de Prévoyance M. SAVARIT	Cesino d'Houlgate (Houlgate 37
Gare de <u>VILLERS</u> :	Comptabilité des Recettes (Amsterdam) (Contrêle des Marchandises - Détaxes) M. MOUCHONNET Contrêle Voyageurs	(Casino Municipal) (Villers 711-07
Hôtel do la Plage RIVA-BELLA	Région du Nord M. JOASSART	(Ouistreham 4 ((M.JOASSART personnellement 153 ou 154)

S.N.C.P.

Détac ement du Calvados

NOTE pour Monsieur AURENGE Chef de Détachement de Trouville

La muitipalité de Trouville se plaint que les agents de la S.N.C.F., logis dans les Hôtels, ne prement pas toutes les précautions suffisantes pour que les lumières de leurchembre ne soient pas visibles de l'extérieur pendant la nuit.

Je vous servits oblisé de roire les recommendations utiles à votre personnel pour que pareil reproche ne nous soit pas fait en attirant son attention sur les contraventions qu'il risque d'encourir, la Gendarmerie étant décidée à en dresser des ce soir.

Le Chef de détachement du Calvados,

Emergement de Chefr de Bureau

Emarganush A Cavery Di A formy formy formy ch Claudel Hay 1. markering from 1 Balkings - Garenger A Carmurio Hamin the far ancher M' fremant - by 1th Remise 1 Remite Me goeller an Accretarial apris emange of

NOTE POUR LE PERSONNEL

Des arrangements ont été d'ores et déjà conclus pour permettre aux agents de prendre leurs repas à des prix raisonnables.

Des organisations ont consenti le prix de 10 fr. par repas, service compris, boisson en plus :

- Angleterre-Reyal-Môtel, rue de la Plage à TROUVILLE-S/MER,
- Atlantic-Hôtel, 118 avenue de la République à TROUVILLE.

A partir du dimanche 10 septembre, une nouvelle organisation, dans les locaux de l'hôtel de Paris (près du Casine de Trouville) consentira les prix suivants:

Petit déjeuner : 7 h. 30

Grand bel de café eu café au lait - tartine beurrée : 1 50 (service compris)

Repas : 12 h. et 19 h.

Un plat de viande garni Un fremage ou dessert •u entremet et 1/4 de vin service compris : 7 fr. 50

Trois cents repas pouvant être assurés, toute autre organisation sera différée jusqu'à ce que les agents aient pu juger des résultats de cette expérience.

signé : MAROIS.

P.S.- Bien entendu, les agents qui se sont engagés à prendre un certain nombre de repas dans un hôtel respecteront l'engagement pris jusqu'à son expiration, mais ils peuvent dès maintenant se faire inscrire dans un des restaurants indiqués ci-dessus, s'ils désirent à l'avenir y prendre leurs repas.

SERVICES CENTRAUX

Détachement du CALVADOS

Centre de Trouville

CONSIGNE DE GARDE POUR LE CASINO

La garde est assurée :

- de jour, par un garçon de bureau, - de nuit, par deux garçons de bureau.

GARDE DE JOUR - 8 h à 20 h.

Les heures de garde sont, pour un même garçon de bureau :

- jour A: prise de la garde à 13 h - garde de 13 h à 20 h.
- jour B: reprise de la garde à 8 h - garde de 8 h à 13 h.

L'agent de garde assure son service ordinaire de garçen de bureau en dehors des heures de garde ci-dessus indiquées, c'est-à-dire :

GARDE DE NUIT - 20 h à 8 h.

- a)- A la prise de service, à 20 heures, un des gardiens doit faire une ronde générale pour s'assurer que toutes les issues sont bien fermées de l'intérieur, les fenêtres closes et les lumières éteintes.
- b)- A 22 heures, 0 heure, 2 heures, 4 heures, et 6 heures,

un agent, doit alternativement procéder à une ronde générale

- c) Pour les rondes, chaque agent est muni d'une lampe électrique,
- d)- A 6 h 1/2, l'entrée principale sera ouverte pour permettre l'accès de l'immeuble au personnel chargé du nettoyage des bureaux.

e) - en cas d'incendie -

- -prévenir sur le champ les sapeurs-pompiers en demandant du standard "Hôtel de Ville -Tél. 60.57",
- -avertir M. GIRAULT, (Hôtel Bellevue-Chambre 213)
- -repérer exactement et combattre si possible le foyer d'incendie,
- -déverrouiller les sorties de secours,
- -ne pas faire de courants d'air.

0 0

CONSIGNES

GARDE DE JOUR -

- a) l'agent de garde se tient, en permanence, près de la porte principale du Casino qui doit être seule ouverte; toutes les autres issues doivent être constamment fermées.
- b)- il surveille l'entrée et la sortie du personnel; il doit exiger, de tout agent :
 - -à l'entrée, pendant les heures de service, la présentation de la carte d'identité, s'il a un doute sur l'identité de l'agent,
 - -à la sortie, pendant les heures de service, la présentation d'une autorisation de sortie.
- c)- un livre de garde est remis au poste de garde. A chaque prise de garde, les agents doivent y inscrire leur nom et signer; les noms des personnes, étrangères aux Services installés dans le Casino, qui demanderaient à être mises en relation avec un Service cu un agent y sont également inscrits an fur età mesure que ces personnes se présentent.
- d)- l'agent de garde doit veiller à ce que les abords de la porte principale, les rampes et escaliers, soient dégagés en permanence.

CONSIGNE GENERALE

THE SECRETARY OF STREET, STREE

The value of the case of the c

to be due to be a control of the latter of the sale British British and the second of the second

- a) Tout incident doit faire immédiatement l'objet d'un rapport inscrit sur le livre de garde, à présenter à la relève de 13h à M. GIRAULT, Inspecteur Principal, chargé du Service intérieur (bureau au 1º étage).
- b) Tout incident grave, pendant le jour, doit, d'autre part, être signalé immédiatement à M. GIRAULT (poste téléphonique 33).

LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS

hum

SERVICES -CENTRAUX

Détachement du CALVADOS

NOTE DE SERVICE Nº 7

(Chefs de Services et tureaux)

Je vous prie de noter que les agents logés dans des locaux mis à leur disposition par la S.N.C.F. devront payer un loyer pour la chambre qu'ils occupent et que ce loyer courra de la date à laquelle la chambre aura été occupée jusqu'à la date où elle aura été libérée.

Pour les chambres mises à la disposition des membres de la famille de l'agent, le loyer courra de la date à laquelle la chambre aura été retenue (sans que cette date puisse être antérieure à la date à laquelle l'agent aura lui-même occupé sa chambre) jusqu'à la date à laquelle elle aura été libérée.

Le prix du loyer comprend :

- la mise à disposition de la chambre et de son mobilier, y compris la literie et les draps;
- la fourniture de l'éclairage; - la fourniture de l'eau froide;
- le blanchissage des draps (une fois par mois);
- le nettoyage des excaliers et corridors.

Le leyer journalier sera fixé provisoirement aux chiffres ci-

				: Chambre de :		
				:1º Cie	:20 Cie	:30 Cie
	- a -	ave		: 7,00	: 5,00	: 3 ^f ,00 : 4,00
Chambre	pour 2 - d° -	personnes (1	sans eau courant avec eau ceurant	e12,00	: 9,00	: 5,00 : 7,00

Les chiffres ci-dessus sont susceptibles de révision; le nouveau tarif au cas cù il modifierait les taux ci-dessus n'aura pas d'effet rétro-

Le loyer total payé par l'agent pour lui-même et, s'il y a lieu, pour sa femme et ses enfants à charge sera toutefois, jusqu'à nouvel ordre, limité à 10 % des éléments de rémunération comptant pour la retraite augmentés de l'indemnité spéciale temporaire et de l'allocation pour charges de famille.

Une chambre pour 2 personnes qui n'est occupée que par l agent parce qu'on a mis cette chambre à disposition du dit agent alors qu'une chambre pour l personne aurait suffi est comptée comme chambre pour l personne.

Les agents auront, le cas échéant, à payer en sus de leur loyer :

- la fourniture des serviettes et taies d'oreillers,

- le service,

- la fourniture d'eau chaude.

Si la chambre possède le chauffage central, il sera perçu, lorsque le chauffage fonctionnera les suppléments ci-après :

- 1 Fr 00 par jour pour une chambre d'une personne

- 1 fr 50 -d°- de deux personnes.

LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS

MAROIS

10 octobre 1939.

AVIS AU PERSONNEL

pour le personnel chargé du nettoyage de l'immeuble Je rappelle qu'il est formellement interdit de jeter verre, cette pratique pouvant être la cause de blessures dans les corbeilles à papier des épingles ou objets de et de l'enlèvement des vieux papiers.

Le Chef du Détachement du Calvados,

LASSERRE.



TROUVILLE, le 11 Octobre 1939.

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS

Organisation Générale

Générale 10.1130

AVIS AU PERSONNEL

Les fumeurs sont instamment priés de ne pas détruire les bandes de contrôle et les figurines que la Régie des Tabacs place sur les paquets de tabac et de cigarettes, et de les déposer dans la boîte placée à l'entrée du Casino.

Ces bandes et figurines sont remises à des oeuvres qui s'occupent des vieillards et, pour chaque bande ou figurine intacte, la Régie donne l gr. de tabac.

> P. LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS L'INSPECTEUR PRINCIPAL CHARGE DE L'ORGANISATION GENERALE

> > Siranly

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS

AFF.

Organisation Générale

AVIS AU PERSONNEL

Une oeuvre de secours aux réfugiés fait exécuter des tra-

vaux de tricotage à la main.

Les agents qui désireraient passer des commandes pourront

s'adresser à:

Blonville-sur-Mer (Calvados) Téléphone -790-88

> 100 exempl. 4 Lisieux 4 Houlgate

13 octobre 1939.

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS

Organisation Génér ale

COL.

NOTE DE SERVICE Nº 9

CONSTITUTION D'UNE "SECTION D'ORGANISATION GENERALE"
POUR LE DETACHEMENT DU CALVADOS

- L'article 5 de l'Instruction Générale "Service Spécial" Série Organisation de la S.N.C.F., sur l'ORGANISATION DE LA S.N.C.F. EN CAS DE MOBILISATION, a défini comme suit les attributions du Chef du Détachement du Calvados:

"Le Directeur du Service Central du Personnel (1) secondé
"par un fonctionnaire désigné, sera chargé, pour l'ensemble des
"Services de la S.N.C.F. éloignés dans le Calvados (y compris
"les Services éloignés des Régions et des Ateliers) des ques"tions d'installation, de logement, de discipline générale, de
"liaisons, ainsi que des relations avec les Autorités civiles".

"Ce haut fonctionnaire réglera, notamment, les questions "d'affectation ou de répartition de locaux, de logement des "agents, si possible de logement des familles, éventuellement "de ravitaillement et de liaisons d'ensemble avec les autres "Services de la S.N.C.F. Il veillera à réserver les places néces"saires pour recevoir tout ou partie des Services provisoirement "maintenus à Paris ou dans la région parisienne".

- D'autre part, la Note de la Direction Générale du 12 octobre 1939 "Directives pour les Chefs de Détachement" a réservé (pages 1 et 2) au Chef de Détachement du Calvados les interventions:
- -"auprès de l'Autorité Préfectorale et des Autorités régio"nales départementales: Autorités militaires, P.T.T., Instruc"tion Publique, etc... pour toutes les questions susceptibles
 "d'intéresser l'ensemble des détachements; c'est également à ce
 "Chef de Détachement qu'ilbappartient de demander au Préfet la
 "réquisition de nouveaux immeubles ou la levée de réquisitions
 "déjà prononcées;
- -"auprès des Chefs d'Arrondissement des Services de l'Exploi"tation et de la Voie pour les questions concernant les instal"lations des Services dans le département dont il a la charge.

^{(1) -} jusqu'à nouvel ordre, le Chof de Détachement d'un Service, désigné comme Chef de Détachement du Calvados, remplace dans la mission indiquée le Directeur du Service Central du Personnel.

"Chaque Service replié est mis, en outre, sous les ordres
"d'un Chef de détachement responsable des questions concernant son
"Service. Ce Chef de Détachement assure les relations avec les
"Autorités locales: mairie, police, P.T.T., gendarmerie. Toutefois,
"lorsqu'il existe plusieurs Services repliés dans une même localité,
"il convient de désigner un des Chefs de Détachement qui centrali"sera toutes les questions intéressant la localité et qui sera seul
"qualifié pour intervenir auprès des Autorités indiquées ci-dessus".

En conséquence de ces textes:

- a) Sont laissées à l'initiative des Chefs de Détachement ou du Chef de Centre dans les Centres où cohabitent plusieurs détachements(1) sous le contrôle du Chef de Détachement du Calvados.
- lo mesures locales d'exécution des ordres d'une portée générale donnés par le Chef de Détachement du Calvados;
 - 2º consignés de protection contre l'incendie;
- 3° disciplinos communes au détachement ou à l'ensemble des détachements du Centre; notamment: heures de présence du personnel; organisation locale des courriers, du Service Médical; contrôle local de l'occupation des hôtels réquisitionnés; etc....
- 4° veiller au maintien en bon état d'entretien des bâtiments réquisitionnés affectés au logement des agents et aux Services.
- b) Sont laissées à l'initiative complète des Chefs de Détachement (ou du Centre, le cas échéant):
- l° affectation des chambres et des logements; surveillance des hôtels réquisitionnés;
 - 2° mesures locales en vue du ravitaillement;
- 3° relations avec les autorités municipales et avec les agents locaux des Services de la Région de l'Ouest.

SECTION D'ORGANISATION GENERALE

Une Section d'Organisation Générale est constituée pour l'ensemble du Détachement. Elle est chargée, sous la direction du Chef du Détachement du Calvados, des questions qui sont du ressort de ce dernier.

^{(1) -} Le Chef du 2ème échelon des Services Régionaux de la Région du Nord remplit les fonctions de "Chef de Centre" pour l'ensemble des Centres de repliement de ces Services.

ATTRIBUTIONS PARTICULIERES à TROUVILLE

Le Chef du Détachement du Calvados étant, en même temps, Chef du Centre de Trouville-Deauville, la Section d'Organisation Générale est seule qualifiée pour disposer des locaux réquisitionnés, tant pour le logement des agents que pour les Services - affecter les chambres des hôtels réquisitionnés - désigner les Chefs d'hôtel de ce Centre et leur donner des ordres et directives.

COMPOSITION DE LA SECTION d'ORGANISATION GENERALE

Cette Section comprend:

- a) L'Inspecteur Principal qui est adjoint au Chef du Détachement du Calvados, Chef de Section;
- b) Les Fonctionnaires chargés du logement et du ravitaillement dans le Centre Trouville-Deauville;
- c) Le Gérant des Immeubles "réquisitionnés" des Centres de Trouville-Deauville et Houlgate;
- d) Le Service du courrier du Centre Trouville-Deauville.

de TROUVILLE-DEAUVILLE HOULGATE - CABOURG

En liaison avec le Chef de District principal de la Voie et des Bâtiments de la Région de l'Ouest dont la circonscription comprend Houlgate et Cabourg, le Gérant des Immeubles réquisitionnés des Centres de Trouville-Deauville et Houlgate-Cabourg est spécialement chargé de l'installation matériel le des Services et des logements, notamment:

- a) de veiller au maintien en bon état d'entretien des immeubles réquisitionnés, du matériel fixe et du mobilier; du bon fonctionnement des installations d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage et des téléphones;
- b) de faire réaliser les installations nouvelles et les transformations reconnues nécessaires;
- c) du chauffage, de l'éclairage et du nettoyage du Casino de Trouville et, le cas échéant, des autres immeubles affectés aux Services dans le Centre Trouville-Deauville;
- d) des installations de protection contre l'incendie.

RECOMMANDATION La correspondance concernant les questions énumérées ci-dessus doit porter l'adresse impersonnelle:

"Monsieur le Chef du Détachement du Calvados Organisation Générale"

LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS,

(fransers)

- P.S. Présentement, les Fonctionnaires de la Section d'Organisation Générale du détachement du Calvados sont:
 - M. GIRAULT, Inspecteur Principal (Service Technique de la Direction Générale) Chef de la Section d'Organisation Générale,
 - M. JARDIN, Inspecteur Principal adjoint (Secrétariat Général) dirige la Section en cas d'absence de M. GIRAULT.
 - M. MARTIN. Chef do bureau principal (Direction Générale),
 - M. CAVILLON, Chef dessinateur (Secrétariat Général) Gérant des Immeubles réquisitionnés.

SERVICES REPLIES

Détachement du Calvados

Organisation Générale

Casino de Trouville

31 octobre 1939.

NOTE DE SERVICE Nº 11

CASINO DE TROUVILLE

-:-:-:-

Interdiction de pénétrer dans les sous-sols

Il est rappelé aux agents de tous grades que l'entrée des sous-sols du casino leur est formellement interdite à toute heure du jour et de la nuit.

Tout agent qui sera rencontré dans ces locaux sera passible d'une sanction disciplinaire.

Le Gérant des immeubles et les agents de surveillance de jour et de nuit sont chargés de l'application de la présente Note de Service.

LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS

LASSERRE.

100 exempl. Distribution: 2-Lisieux

2-C.P.

2-C.R. 2-Nord

fail

S.N.C.F. SERVICES REPLIES

7 Novembre 1939.

Détachement du CALVADOS

Organisation Générale

AVIS AU PERSONNEL

A partir de ce jour un service de raccommodage exclusivement réservé aux agents de la S.N.C.F., est organisé.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

Prière de s'adresser de 16^h à 16^h15 au Secrétariat de l'Organisation Générale (rez-de-chaussée du Casino).

SERVICES REPLIES

14 novembre 1939.

Détachement du CALVADOS

Organisation Générale

FAIRE CIRCULER

Un porte-monnaie contenant différents objets et une petite somme a été trouvé aujourd'hui, 14 novembre 1939, à l'heure du déjeuner à Trouville.

Prière de le réclamer à M. GIRAULT, Inspecteur Principal, Organisation Générale, jusqu'à demain midi.

Passé ce délai, le porte-monnaie sera remis au Commissariat de Police.

L'INSPECTEUR PRINCIPAL chargé de l'Organisation Générale,

100 exempl.

quanty

COMITE TROUVILLAIS

des

OEUVRES DE GUERRE

-:-:-:-:-

Trouville, 13 novembre 1939.

"AFFICHER"

Monsieur le Directeur de la S.N.C.F.

M. Fernand MOUREAUX, maire de Trouville, Président du Comité des Oeuvres de guerre et les Anciens Combattants vous remercie vivement de la précieuse collaboration que vous lui avez apporté dans la fabrication des insignes et la vente aux cours des journées du 11 et 12 novembre.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération et nous vous prions de vouloir bien transmettre au personnel sous vos ordres nos sentiments de profonde gratitude.

> Pr M. MOUREAUX, maire de Trouville, Le Secrétaire Général du C.T.O.G. L. CROIX

N.B. - La quête a produit 5.360 francs.

50 exempl.

Vu pour affichage L'INSPECTEUR PRINCIPAL chargé de l'Organisation Générale

SERVICES REPLIES

Trouville, le 25 novembre 1939.

Détachemen t du CALVADOS

Organisation Générale

A AFFICHER COLL,

AVIS AU PERSONNEL Nº

ADRESCES DES AGENTS LOGES EN DEHORS DES HOTELS RÉQUISITIONNÉS

par la S.N.C.F. sont tenus de faire connaître aussitôt leur Les agents logés en dehors des hôtels réquisitionnés adresse ou changement d'adresse à leur Chef de Centre. (A Trouville au Secrétariat de l'Organisation Générale, Rez-dechaussée du Casino).

r LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS, L'INSPECTEUR PRINCIPAL chargé de l'Organisation Générale,

Granth

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS

Organisation Générale

CASINO de TROUVILIE

GARDE DE JOUR A LA PORTE PRINCIPALE

LISTE Nº 1 DES TOURS DE GARDE

Huit jours avant l'épuisement de cette liste le Brigadier Chef KUNTZ établira la liste N° 2 et ainsi de suite pour les listes suivantes

Agents	désignés pour assu	Dates des tours de garde de	Service qui assure la garde de 11h à 12h30	
Noms	GRADE	SERVICE	8h à 20h (sauf absence)	le Dimanche et jours fériés chômés
M.M. Bischoff Eichert	garçon de bureau	Contenui sux Contrôle des Recettes Inter.	1939 26-11 27-11	D-Contentieux
Baffali Delahaye Narçon	Brigadier Brigadier chef Classeur Ppal	Budget Secrét.Génal Contrôle des Recettes	28-11 29-11 30-11	
Kuntz Dumon Naudet Fontaine Pfeiffer	Brigadier chef Brigadier garçon de bureau Brigadier garçon de bureau	Contentieux Secrét, Génal Sce Commercial Contentieux Contrôle des	1-12 2-13 3-12 4-12 5-12	D-Secrét.Gal(10000)
Faventines Sproesser Mayer	-d°- classeur ppal Brigadier	Recettes Budget Controle des Recettes	6-12 7-12	
Becket Blot Muller Valli Berges	garçon de bureau Brigadier -d°- garçon de bureau classeur	Budget A.L. Secrét Génal Contentieux Contrôle Inter. Secrét. Génal Contrôle des	8-12 9-12 10-12 11-12 12-12 15-12	D-Secrét.Gal(2°Don)
Bischoff Eichert	garçon de buréau -dº-	Recettes Contentieux Centrôle Inter.	14-12 15-12	
	e	L'INSPECTEUR PE hargé de l'Organ		iéra le,

Firoully

Trouville, le 24 novembre 1939.

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS

Organisation Générale

COLL

CASINO de TROUVILLE

Garde de jour à la porte principale

-1-1-1-1-1-1-

a) La garde est assurée, chaque jour ouvrable, par un même agent du personnel de service, de 8h à 12h30 et de 14h à 20h. Entre 12h30 et 14 h la garde est assurée, à l'exception des dimanches et jours fériés chômés, par l'agent qui doit prendre la garde à la porte le lendemain matin.

et jours fériés chômés b) Le dimanche, la garde est assurée entre <u>llh et l2h30</u> par un des agents <u>de bureau</u>, Homme ou Femme, de permanence dans les Services.

- c) En cas d'absence d'un garçon de bureau (congé ou maladie) la garde à la porte principale est assurée automatiquement par l'agent qui le suit immédiatement dans la liste de garde Mais dès sa rentrée, le garçon de bureau qui n'a pas pris la garde à son tour de liste doit se présenter au Brigadier-Chef KUNTZ-Contentieux, qui lui fait prendre la garde hors tour, dès que possible, de manière à rétablir l'ordre de la liste des tours de garde. Toutefois, cette prescription n'est pas appliquée si l'absence dépasse dix jours. Chaque garçon de garde doit s'assurer, dans la matinée, que celui qui est prévu pour la garde du lendemain est présent. Dans la négative, il prévient aussitôt le suivant de la liste. En cas de difficulté, prévenir le Brigadier Chef KUNTZ, Contentieux, qui a qualité pour désigner l'agent qui doit prendre la garde.
- d) La présente note est applicable à partit du dimanche 26 Novembre 1959. Elle doit être remise, sinsi que la liste des tours de garde, à tous les garçons de bureau.

L'INSPECTEUR PRINCIPAL chargé de l'Organisation Générale,

Firanly

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS

Organisation Générale

AFF. COL. DEL.

AVIS AU PERSONNEL Nº 4

TRAINS DU SAMEDI VERS PARIS

A partir du Samedi 3 Décembre 1939, deux trains seront mis en marche chaque Samedi, au départ de <u>Trouville-Deauville</u>, pour Paris.

- départ 19 heures, arrivée à Paris 22h58,
- départ 19h12, arrivée à Paris 23h15.

Le train partant à 19^h12 est seul mis en marche les jours autres que le Samedi.

200 exemplaires 40 Houlgate 5 Nord

2 Lisieux

L'INSPECTEUR PRINCIPAL, chargé de l'Organisation Générale,

girainty

de l'Avis ci-annexé et 8 émargez. Affaires Générales C. A.2 M.M. Masson Motheroy Maint Fiere weeking Lefeure Mizen Muzey Borel du Bez M! Bouché Litary Tabuthitaus Lafage - Latiner bréfilio Préfilio Eillou Hhry Experopriations Me Grenault Colprenails Solt wind Mille V Pausselot. Ferragu Dans CA.J. Claudet (Cabrit) Morin M Raplace 1 Bedeau de l'Ecochère Faucher ##-Gueret Ing Forat des Monts Ch Cericot W Martin 9 Martin. auvinet any Gellissier Champagne Ther! Dusapin AD Gigot Berland. while Bertraud & Course Merlin Cy

Beace A.V. M.M. Oubert Sules Christin A Collet M.M. Larmurier Gibout 16. Jily Boar C1 Dugue Dungst Baschet Dante Helut the Te la Jossie Land Chabeau 119 Bertine homBat Marandon Att Beau A.R. Soclaire Secret Garancher acount 11 Vetit Jean Boret Vetilfear 80/ Bastiere Keinson Beau C. 2. Bloquel. Il Hust Beau A.T. Herce Lelen_ Mi Zoeller 83 nigay eggy .. Pospared. Jeb Tessert gruen " Fournay 147. Lecer July .. Cousart. Carreau I Carream 1. M. Guilherming Posts on Mathieu Flitet Jeorget . Storn Natali Masslis Joactylographie Chevalier W Petit Jean Boros. Selet fran Hones Privat & Remes Nos Privat Bossu Bosse

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS Organisation Générale

GARDE de NUIT

27 novembre 1939.



Monsteur le Chef de Détachement du:

- Budget
- Contentieux
- Commercial
- Secrétariat Généra 1 -1° Division - Secrétariat Général -2° Division
- Contrôle des Recettes
- Services Administratifs A.L.

Prière de rechercher parmi les agents hommes de votre Service, (garçon de bureau, préposé, classeur et assimilé, expéditionnaire), un volontaire pour remplacer le veilleur de nuit du Casino de Trouville, une nuit par quinzaine et pendant ses congés.

A défaut de volontaire, un ou plusieurs agents seront désignés d'office.

Pr LE CHEF IU DETACHEMENT DU CALVADOS, L'INSPECTEUR PRINCIPAL chargé de l'Organisation Générale,

LETTRE-REPONSE

à Monsieur le Chef de Détachement du Calvados -Organisation Générale

agent volontaire:

Non Werner Jaques

Grade Classeur

Le Chef de Détachement du Calvados,

higne: de Caqueray

Man Breton M.B. Mas Perche Panuis eRamo ballis Dig Danssy Danss Savidto M& Foultier Foultier Gargous de Bureau Mone Caullèle Un Heulos Heulot M.M. Fantaine Joy Simmound of finorme Blot Bischoff Dischy Blok Bean Fiscal M.M. Lenoir L. G. Welly Johns Rejool Janaillac Grancillay Bertine & Bork V Cheval Cheval yes Michel Mile Gauthier \$ Beau Oppositions M.M. Bahlinger B nicot 1 Binoche 3 Mareschal 30 drinaud for ancessy African Dufolin to Groustier &

S.N.C.F.

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS

Organisation Générale

-:-:-

Trouville, le 29 novembre 1939.

AVIS AU PERSONNEL Nº 3

CENTRE DE TROUVILLE-DEAUVILLE

Appareils de chauffage électrique dans les hôtels

Dans plusieurs hôtels (dernièrement à l'Hôtel Bellevue et à l'Hôtel du Bras d'Or à Trouville), les fusibles généraux ou d'étages ont fondu à plusieurs reprises. Cette fusion est provoquée par l'usage clandestin d'appareils de chauffage électrique (radiateurs, fers à repasser, réchauds, etc....).

D'autre part, on a trouvé des fils de cuivre à la place de fusibles.

Les agents doivent être avertis qu'il leur est formellement interdit de remplacer les fusibles existants par d'autres de plus forte section et surtout de les remplacer par des <u>fils de métal</u> non fusible.

Ces opérations frauduleuses sont susceptibles de causer des avaries graves aux installations électriques des hôtels et même de provoquer des incendies.

Des enquêtes sont en cours. Si elles permettent de découvrir des agents fautifs ceux-ci seront frappés de sanctions disciplinaires, invités à payer les dégâts et expulsés des hôtels réquisitionnés par la S.N.C.F.

Le présent Avis sera affiché dans tous les hôtels et dans tous les bureaux. Le Chef de Service le fera, en outre, émarger à tous les agents.

Pr. LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS,

L'INSPECTEUR PRINCIPAL chargé de l'Organisation Généra le,

Granth

200 exempl.

2 - Lisieux

2 - Houlgate

4 - Nord

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Paris, le 11 janvier 1940.

Direction Générale

Rf. D 460/11.

Monsieur LASSEPRE,

Chef de détachement des agents repliés dans le département du Calvados,

à TROUVILLE.

La saison actuelle impose des conditions de travail particulières aux agents des Services Centraux et Régionaux de Paris, repliés et installés temporairement dans le département du Calvados.

J'ai décidé que, sous réserve que la totalité du travail puisse continuer à être normalement assurée afin de maintenir au personnel le bénéfice de l'indemnité de trafic qui vient de lui être attribuée, les Chefs de Services auront, sous leur propre responsabilité et sous votre contrêle, la faculté de diminuer la durée journalière de chaque journée de travail de 50 minutes vis-à-vis du taux actuel.

La réduction du temps de travail dont le personnel sera ainsi amené à bénéficier temporairement pourra être utilisée pour compenser les heures supplémentaires qui devraient être effectuées en période de pointe ou pour exécuter des travaux urgents qui nécessiteraient de prolonger momentanément la durée d'une journée ou d'une semaine de travail.

Il reste entendu d'ailleurs que la reprise des horaires qui ont été appliqués jusqu'ici devra être à tout moment décidée par le Chef de Service, à titre provisoire ou définitif, si les nécessités du service venaient à la justifier.

Le Directeur Général,

signé: LE BESNERAIS.

En conséquence et dans les conditions indiquées ci-dessus l'heure de sortie sera ramenée de 18h45 à 18h15 à partir du samedi 13 janvier.

signé: LASSERRE.

23 JANV 1940 F

S.N.C.F.

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS

ouville, le 23 Janvier 1940.

CENTRE DE TROUVILLE

COL.

DEL.

Organisation Générale

CASINO DE TROUVILLE

Garde de jour à la porte principale

- a) La garde à la porte principale du Casino est assurée, chaque jour suivant un roulement par un même agent du personnel de service, de 8h à 12h et de 14h à 20h.
- b) Entre 12h et 14h, la garde est assurée, à l'exception des dimanches et jours fériés chômés, par l'agent qui doit prendre la garde à la porte le lendemain matin.
- c) Les dimanches et jours fériés chômés la garde est assurée entre 11h et 13h par un des agents de bureau, Homme ou Femme, de permanence dans les Services.
- d) En cas d'absence (congé, maladie) de l'agent qui doit prendre la garde, celui-ci est remplacé automatiquement par l'agent qui le suit immédiatement dans la liste de garde. Mais dès sa rentrée, le garçon de bureau qui n'a pas pris la garde à son tour de liste doit se présenter au Brigadier-Chef KUNTZ Poste Central courrier du Casino qui lui fait prendre la garde hors tour, dès que possible, de manière à rétablir l'ordre de la liste des tours de garde. Toutefois, cet te prescription n'est pas appliquée si l'absence dépasse dix jours.

Chaque agent de garde doit s'assurer, dans la matinée, que celui qui est prévu pour la garde du lendemain est présent. Dans la négative, il prévient aussitôt le suivant de la liste. En cas de difficulté, prévenir le Brigadier Chof KUNTZ, poste central-courrier, qui a qualité pour désigner l'agent qui doit prendre la garde.

- e) La présente note est applicable à partir du dimanche 28 Janvier 1940. Elle doit être remise, ainsi que la liste des tours de garde, à tous les garçons de bureau.
- f) La présente NOTE annule et remplace celle, sur le même sujet, en date du 24 novembre 1939.

L'INSPECTEUR PRINCIPAL chargé de l'Organisation Générale,

Giranty)

Trouville, le ler Février 1940.

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS

Organisation Générale

AVIS AU PERSONNE

H

supprimé, samedi 3 février, ainsi que celui de Caen à Faris. Le train direct partant de Trouville à 19 h. sera

Les agents se rendant à laris ne pourront donc emprunter a Trouville, que le train de 19 h.12

A Lisieux, que le seul train en provenance de Cherbourg.

SERVICES REPLIES

Détachement du Calvados

Organisation Générale

AVIS AU PERSONNEL

M. LASSERRE, Chef du Détachement du Calvados, que le train de L'Inspecteur de l'Exploitation, à Lisieux, confirme Cherbourg sur Paris, passant à Lisieux ce soir, ne sera pas

200 places au maximum sebont disponibles à Lisieux pour les voyageurs pour Paris, venant de toutes directions (Trouville, Houlgate, etc ...). S.N.C.F.

SERVICES REPLIES

Détachement du Calvados

Organisation Générale

AVIS AU PERSONNEL

La Revue "Notre Métier" a créé un service de lectures pour les cheminots aux armées.

Il est fait appel à tous les cheminots pour participer à cette oeuvre par l'envoi de livres et journaux illustrés au Service de la Revue.

Pour les Services repliés à Trouville, les dons seront reçus chaque jour au Central Courrier dans le vestibule du Casino.

LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS,

Howard

Services Repliés

Détachement du Calvados

Organisation Générale

Aff. Col. Del.

20 Mars 1940

AVIS au PERSONNEL Nº 13

Casino de Trouville

VENTE des BILLETS à 90 % nour PARIS et TIMBRAGE des AUTORISATIONS EXPRESS

D'accord avec le Contrôle des Recettes, la vente des billets à 90 % pour Paris et le timbrage des autorisations d'express dans le Casinc de Trouville auront lieu la veille des jours de repos hebdomadaires et des jours fériés chômés,

de 9h à 12 h 30

Cette mesure entrera en vigueur le Samedi 23 Mars

L'Inspecteur Principal Chargé de l'Organisation Générale, GIRAULT. S.N.C.F.

SERVICES REPLIES

Faire circuler

Détachement du CALVADOS

Organisation Générale

AVIS AU PERSONNEL

Fêtes de Pâques 1940

Trains directs supplémentaires TROUVILLE-PARIS

Le Chef de gare de Trouville-Deauville annonce pour les fêtes de Pâques la mise en marche des trains directs ci-après :

1º) Samedi 23 Mars :

Trouville dép. : 14 h.15 Paris arr. : 18 h.22

2°) Lundi 25 Mars :

Trouville dép. 14 h.15) 19 h. Paris arr. 18 h.22) 23 h.15

3°) Les lundi 25 et Dimanche 31 :

Paris dép. 17 h.45 Trouville arr. 21 h.30

GIRAULT

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Calvados

Le Préfet du Calvados, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi du ll juillet 1938 sur l'organisation générale de la Nation pour le temps de guerre,

Vu les décrets du 29 février et 9 mars 1940, relatifs au rationnement de la population civile,

Vu la circulaire de M. le Ministre des Travaux Publics en date du 18 mars 1940,

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général:

ARRÊTE:

Article ler - Dans un but d'économies, Mi. les possesseurs de chauffages centraux utilisés pour le chauffage : des habitations particulières, des établissements publics et privés tels que : bureaux, locaux commerciaux ou industriels, écoles, etc ... devront éteindre leurs feux au plus tard le ler avril prochain.

Article 2 - M. le Secrétaire Général de la Préfecture, M. le Commandant de Gendarmerie, MM. les Commissaires de Police et tous agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

CAEN, le 26 mars 1940.

LE PREFET DU CALVADOS, L. de PERETTI DELLA ROCCA.

S.N.C.F.
SERVICES REPLIES
Détachement du Galvados
Organisation Générale

COL. DEL. Ch. d'hôtel Aff. hôtels En application de l'arrêté préfectoral ci-dessus, tous les modes de chauffage doivent cesser de fonctionner à partir du ler avril, dans les hôtels réquisitionnés et dans les locaux de travail.

Trouville, le 31 mars 1940

LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS, LASSERRE.

5 Juin 1940.

SERVICES REPLIES

Détachement du Calvados

NOTE DE SERVICE Nº 21

Organisation Générale

Interdiction à toute personne étrangère au personnel de la S.N.C.F. de pénétrer librement dans les bureaux des Services repliés. (ordre de la Direction Générale du 30 mai)

Aucune personne étrangère au personnel de la S.N.C.F. ne doit pénétrer librement dans les bureaux des Services repliés.

Les personnes qui demandent à voir un fonctionnaire ou un agent de la S.N.C.F. sont invitées par le
planton à rester dans le vestibule. Le planton fait alors
prévenir l'agent demandé (qui se rend dans le vestibule
pour converser), ou fait conduire le demandeur près du
fonctionnaire intéressé si celui-ci en donne l'ordre.

LE CHEF DU DETACHE TENT DU CALVADOS.

florers.

Contentions (Mine grenantt)

Demande d'aides bénévoles

pour la Société de Secours aux ble ssés militaires

-1 -1 - 1 - 1 - 1 -

La S.S.B.M. aurait be soin de renforts pour aider les infirmières, notamment à recevoir les blessés en gare de Trouville .

Les filles et femmes d'agents qui accepteraient d'être appelées à la gare pour les arrivées de trains sanitaires, sont priées de se faire inscrire jusqu'à Mercre di soir , au service du Budget (Mme Parent) .

Les femmes agents peuvent également apporter leur aide, en dehors des heures de service .

Les volontaires dont les noms ont été communiqués à Melle Combe , Assistante Sociale pour le centre d'accueil aux réfugiés, seront automatiquement inscrites sur cette liste . sauf avis contraire des intéressées . destribuite

Courrier

SECRET

AVIS GENERAL

Mise en vigueur des Instructions Générales "Service Spécial" sur l'organisation de la S.N.C.F. en cas de mobilisation

A partir du 2 Septembre 1939, jour de la mobilisation générale, les attributions et l'organisation des Services de la S.N.C.F. seront celles fixées par les Instructions Générales "Service Spécial" de la Série Organisation de la S.N.C.F.

Un tableau remis aux Services intéressés donne les emplacements prévus pour l'éloignement éventuel des groupes mentionnés dans les Instructions Générales précitées, ainsi que la destination à donner, après éloignement, au courrier de chaque Service.

Un second Avis Général donnera, s'il y a lieu et en temps utile, l'ordre de déclenchement des opérations d'éloignement : les Services sont d'ores et déjà invités à vérifier que toutes dispositions sont bien prises en ce qui les concerne, pour préparer l'application des dispositions en vigueur sur les éloignements.

Aucun éloignement, aucune évacuation ne doivent être décidés sans instruction formelle du Directeur Général.

Le Directeur Général, R. LE BESNERAIS APPLACEMENT PREVU POUR LES SERVICES DE LA DIRECTION GENERALE ET LES SERVICES CHURAUX EN CAS D'ELOIGNEMENT.

Première destination à donner au courrier.

				And the fill that the lot of the first of th		计数字电子线管理 电影话的 医电子管 电光电子电流 医多种毒性 电电影 医多种皮肤 医皮肤 医心线性坏疽病 经经济的 医电子
	Service	1		cement pré		:Première destination du :
		Nombre I.G.	: Groupe: Empla-	Localité.	: Adresse.	Chef de détachement : courrier : Observations : désigné :
Direction Générale, Secrétariat	le. Secrétariat de la Direction Générale. 100	100 ;	1	Faris.	:66,Rue St- Lazare.	L.LIMCLIN, Secré- : taire de la Direc-: tion Genérale. :
	Service technique de la Direction Générale (ler échelon).		1	Faris.	P	M.DUGAS, Ingénieur en Chef, Chef du Sce technique de la Direction Gé- :
	Service technique de la Direction Générale (2ème échelon).	17		Arcueil-Cachan.	Ecole des Travaux Publics	i. Gare de Paris de la Région : de Bureau. :"Four Arcueil-Cachan" (ache-: :"inement par camionnette de: :'Faris à Arcueil).
Secrétariat Géné- ral.	- :Cabinet de la Présidence. :Secrétariat du Conseil d'Administra- : tion et du Comité de Direction- : Echelon 1 - Secrétariat Général. :	6	I	Paris.	88 , lue St- Lazare.	M.VAGOGNE - Secrétaire Général adjoint - Chef de la: lère Division du Se-: crétariat Général.
	: Echelon 2 - Secrétariat Général- : lère Division - 2ème Division.	:147 :	 Н			M.CARPENTIER.
	Service du Budget. Service du Contentieux.	125	m 	Trouville(Calvados)	Casino huni-	M.IASSERRE. Gare de Trouville.
: :: : :	Toutes Divisions.	12. 5 : 2		Paris.	8, Rue de Londres.	N.GÓUNSAT, Directeur.
:Matériel.	Etat-Major du Service.		I	Paris.	88 ,Rue St- Lazare.	li.Jean IEVY, :
	Toutes Divisions.	. 57	д	Arcueil-Cachan.	Ecole des Tra- vaux Publics.	M.PONCET - : Gare de Paris de la Région : Ingénieur en Chef.: expéditrice avec la mention : "pour Arcueil-Cachan".

**		Service.		Emp	Emplacement	prém.			: Première destination du	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *
0			:Nombre: I.G. :	Groupe : ce	:Empla-:	Localité.	Adresse.	:Chef de détachement : désigné.	courrier.	: Observations. :
	Installations Fixes	s Etat-Major du Service.		н	٠	Paris.	.88, Rue St- Lazare.	M. PORCHEZ, Directeur.		
WAN		Toutes Divisions.	81	н	В	Arcuell-Cachan.	Ecole des Tra- vaux Publics.	M.IRMAIRE, Ingénieur en Chef.	r Gare de Paris de la Région: expéditrice avec la men- tion "Pour Arcueil-Cachan"	
,	Personnel.	Divisions centrales.	21 : 5 : :			Paris.	88, Rue St- Lazare.	M.BARTH, Directeur.		M.BARTH est désigné, une
	.,,	: Solde du Personnel.	6	 H	B	Lisieux(Calvados)	Hôtel des Pélerins.	M.CREUSER, Chef de Bureau,	Gare de Lisieux.	fois passée la période de dé- but des hosti-:
		Servise spécial.	: 37 : : : : : : : : : : : : : : : : : :	 日		Paris.	21, Rue d'Alsace.	M.IECLERC, Inspec- teur Principal.		Chef de déta- chement pour :1'ensemble des
		Service des Retraites.	340 : :			" "	Grand Hôtel.	M.LENOIR, Chef de Division.	Gare de Trouville avec la mention "Pour Houlzate"	S.N.C.F. 6loi-
		. Caisse de Prévoyance.				Houlgate : (Calvados). \$	Sasino Municipal	M.SAVARIT, Inspec- teur Principal.	(acheminement par camion- nette de Trouville à Houlgate).	
	:Commercial.	Etat-Major du Service.	4	,	ed (1.)er (Paris.	: 88, Rue St-	M.BOYAUX, Directeur		
		Toutes Divisions.	1100	,, ., .,	<u> </u>	Trouville (Calvados):	Casino Muni- : cipal.	M.MAROIS, Chef adjt: du Service.	Gare de Trouville.	M. M. MAROIS rem- placera M. BARTH: comme Chef de
						••••				: détachement dans :le Calvados : :pendant la pé- : :riode du début : :des hostilités.:
	Financiers.	Etat-Major du Service.	34 : 7 ::			Paris.	17, Rue de	M.BROCHU, Directeur.		
		. Caisse Paris-Nord.		 H	B : Ch.	Chantilly-(Oise). :	Hôtel du Grand: Condé.		Gare de Chantilly.	Eloignement :
	• • • • • •	Liquidation des transports de guerre.	300 : 7 :	o : III	, .,	Blois(Loir-&-Cher):	Ecole Ména-	M.DUSSOL.	Gare de Blois.	Région Nord.
					יי אי ליי וו		:de Châteaudun; Maison des Oaures :Rue Chemonton			
						w w	Salle Parois- siale, 45, Rue : de Foix - : Salle Parois- :			
							stale, Rue de 1 Indrasse Lavallière Patronage, 16,			
		Company of the second s			1		rue de rolx.		A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	The second secon

				THE PERSON						HEREN THE PERSON
	pervice.	-	11 0			Emplacement prevu	* 4		: Première destination	***
The second secon		dagents:	1, G,	Groupe E	Impla-	Localité	. Adresse.	Chef de détachement désioné.	du courrier.	: Observations :
Financiers (mite):	Bureau du Mouvement des Wagons	200				. Paris, puis	152, Rue	M.des PORTES.		1,81
					10:	3	Loir) Institut Guery: 3, PJ. Colin: d'Harleville- Pension Jeame: d'Arc, 12, Rue: de Bourgneuf.		Gare de Chartres,	jour de la mc- bilisation- après le 45ème jour de la mo- bilisation-
	: Imprimerie des billets.	81		. ···	ы 	Saumur(Maine-&- Loire).	: Ancienne gare : de Saumur-Atat:	ſ	Gare de Saumur.	
	Secrétariat Don Cle des Finances : Comptabilité Générale.	602			H	Lisieux(Calvados).	: Hôtel des Pé- : :lerins.	M. THOMAS.	Gare de Lisieux.	
	: Comptabilité des Recettes et Contrô :le Marchandises (charges complètes):	8- 250	Δ	IIA		: eIrouville(Calvados):Salle	: :):Salle des Fêtes :Municipale.		Gare de Trouville.	
	Comptabilité des Recettes (Amsterdam): Contrôle Marchandises (détail) - : Contrôle Voyageurs.	(E) 401	IIIV:	 H	н	Villers-s-Mer (Calvados).	:Casino Munici -: pal.	(M.MOUCHONNET.	Gare de Trouville avec la: mention "pour Villers-s-	
	Contrôle des Recettes du trafic : international.		• • •	 ¤		Gérardmer (Vosges).				
	Caisse de Strasbourg.		••••	••••	٠. ٠.	p				suré par la Ré-: :gion de l'Est. ;
	: Bureau des Titres A.L.	• •	****		M : I	Lisieux (Calvados)	Hôtel des			
	Comptabilité Sp.de Strasbourg.		"				Pélerins.	1 1	Gare de Lisieux.	g
. Approvisionnements	s Etat-Major - Energie électrique. : Contrôle des marchés. :	82	ω	н	A	Arcteil-Cachan.	Ecole des Tra-	M.LEDLERG DU SABLON, :	de Par itrice	M.LECLERC DU
	: Division des Combustibles.		II:			9			ueil-Cachen"	cutre, Chef do :
	Secrétariat Division des Approvision sionnements - Division des Achats : & des Ventes Division du Contrêle : des Fabrications.	383	II			Moulins (Allier).	: e Com- ison : tant-: yer- : Fêtes	M.AFWOUX.	Care de Moulins.	pour l'ensemble; des Services éloignés à Arcueil-Cachan.
	Division des Imprimés et Fournitu- res Administratives (partie).	94			Ang	Angers (Waine-&-	de l'Hôtel de : :l'Agriculture.: :Gare St-Serge.:		Gare d'Angers	
	Division Imprimés et Fournitures : Administratives (partie).		Δ ::			Bordeaux (Gironde).			Gare de Bordeaux.	
		• • • •								

Monorein le Chef du Service du Contentieux

NOTE

A partir du Samedi 9 Septembre 1939, le Service Central du Matériel est transféré comme suit :

Bureaux personnels de :

à PARIS 88, rue St-Lazare Téléphone :

Trinité 73.00

MM. Jean LEVY, Directeur du Service tél: poste 277

> Chef Adjoint du Service PONCET, tél: poste 257

BERTRAND, Ingénieur en Chef tél: poste 553

à CACHAN

Avenue du Président Wilson

Téléphone :

(Seine)

CRETIN, Ingénieur

Les bureaux de :

MM. BLOCH, Ingénieur en Chef

PICARD, Ingénieur en Chef

DEMERLIAC, Ingénieur Principal

PLU. Ingénieur

GARREAU,

HOULEZ, Ingénieur

Le Secrétariat et les bureaux de toutes les Divisions du Service Central du Matériel.

----do-----

La correspondance postale doit être expédiée

à l'adresse suivante :

Eccle Spéciale des Travaux Publics Avenue du Président Wilson à CACHAN (Seine)

La correspondance administrative continuera à être adressée, jusqu'à nouvel avis, 20, rue de Rome, PARIS

Paris, le 9 Septembre 1939

Alésia 05-25



NOTE

Vsa

A partir du 14 Septembre 1939, la Service Central des Installations Fixes est transféré comme suit :

Bureaux personnels de :

M.M. PORCHEZ, Directeur du Service Poste n° 283

> LEMAIRE, Chef-Adjoint du Service Poste n° 284

DEQUEKER, Ingénieur-Adjoint Poste nº 287 (marchés)

à Paris
Direction Générale
88, rue Saint-Lazare
Téléphone
Trinité 73-00

Service Servic

D'autre part, et (
jusqu'à nouvel)
avis, pourront (
être touchés, <u>le</u>)
matin, à la Di- (
rection Générale

WALTER, Ingénieur)
M.M. NEBOUT | Ingénieur)

LEDUC Ingénieur Principal

Principal

Ingénieur

en Chef

M.M. COMMELIN,

Poste 286

Poste 287

à Cachan (Seine) (
28, av. du Prt Wilson)
Téléphone Alésia 40-04(
ou
par la Direction Géné-(
rale 8 lignes directes)

M.M. COMMELIN, Ingénieur en Chef NEBOUT, Ingénieur Principal LEDUC, Ingénieur Principal

WALTER, Ingénieur. Le Secrétariat et les bureaux de toutes les Divisions du Service Central des I.F.

La correspondance postale doit être expédiée à l'adresse suivante :

S.N.C.F. Service Central V 28, avenue du Président Wilson à CACHAN (Seine)

La correspondance administrative continuera à être acheminée sur le Central Courrier qui en assurera la répartition.

La correspondance, à titre personnel, de M.M. PORCHEZ et LEMAIRE, est à adresser à la Direction Générale.

PARIS. le 13 Septembre 1939.

DE LA DIRECTION GENERALE

AVIS

A partir du 12 Septembre 1939, l'acheminement du courrier des Services repliés sur ARCUEIL-CACHAN sera assuré par une camionnette du Central Courrier de la Direction Générale dans les conditions suivantes :

- CENTRAL COURRIER	•••••	9 ^h 50	16 ^h	
- ARCUEIL-CACHAN	arrivée	10 ^h 30	16 ^h 40 16 ^h 50	
- CENTRAL COURRIER	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	11 ^h 25	17 ^h 30	

Mr Auxenge Sevie du Contentiery-Trouville

9 SEPTEMBRE 1939.

S.N.C.F. DETACHEMENT DU CALVADOS

NOTE de SERVICE Nº 4 (2ºTirage)

ACHEMINEMENT DU COURRIER

Le courrier au départ des services repliés dans les centres d'Houlgate, de Villers, de Trouville et de Lisieux sera centralisé dans chacun de ces centres aux points suivants :

Houlgate : Grand Hôtel (Service des Retraites)

Villers : Casine Municipal

Trouville: Casino Municipal (Service Commercial)

Lisieux : Hotel des Pelerins.

Le courrier à l'arrivée sera remis aux mêmes points, un des services se chargeant, le cas échéant, de le faire parvenir aux autres services.

A Houlgate, Villers et Trouville, le service autemobile de ramassage desservira les points fixés ci-dessus. A Trouville et à Lisieux une liaisen sera assurée entre les points de centralisation du courrier et la gare.

Le courrier intérieur de la S.N.C.F. ou transmis par l'intermédiaire de la Direction Générale (Ministère, etc...) sera acheminé vers Paris dans les conditions suivantes :

	: service automobile : : de ramassage :	train
Houlgate	17 h. 30	
Villers	18 h.	
Trouville	18H 10 10 30	Tr. 7014 18 h. 51
Lisieux		(19 h. 45) Tr. CHP (20 h. 26
Paris		23 h. 28

1

Les liaisens entre les différents centres se feront dans un sens par les services précédents, dans l'autre sens par les services suivants:

	: train :	service automobile de ramassage
Lisieux,	tr. 7803:	
Treuville	18 h.08:	18 h. 30
Villers	100000	19 h.
Houlgate		19 h. 30

Le courrier destiné à la poste sera porté directement dans chaque centre au bureau de poste. Il y aura lieu d'avertir le receveur des P:T.T. de l'endroit où doit être livré le courrier à l'arrivée eu de s'entendre avec lui pour le faire prendre à la poste.

A Trouville le courrier intérieur de la S.N.C.F. devra être remis avant la n. au Service Commercial. Le courrier destiné à la poste devra être remis avant 16 h. 30.

En ce qui concerne le Service de la Région Nord replié dans la Région de Ouistreham des instructions spéciales indiqueront les conditions dans lesquelles sera centralisé le courrier. Le courrier de ce Service intérieur de la S.N.C.F. sera acheminé dans les conditions suivantes :

a) à destination de Paris :

Ouistreham	19 h. 13
Caen	(20 h. 20) tr. 3026 (21 h.19
Paris	5 h.17

p)	à	destination	des	autres	Services	du	Calvados	:
----	---	-------------	-----	--------	----------	----	----------	---

Ouistreham	19 h. 13
Caen	(20 h. 20) tr. 3206
A second of the second of the second of	
Lisieux	(22 h. 59) tr. 6631 (5 h. 15
Trouville	6 h. 08

c) en provenance des autres Services du Calvades :

THE STATE OF

Trouville tr	. 7814
	18 h. 51
自然被"影響"和自然是自然。 第二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十二十	10 h 45
Lisieux	PC PC
	19 h. 45 PC 20 h. 43
PRESIDENCE OF THE PROPERTY OF	THE RESERVE
Caen	21 h. 30
	6 h. 52
Land Carlot Control of the Control o	
Ouistreham	7 h. 55

Le cas échéant des instructions seront données ultérieurement pour le courrier intérieur à la S.N.C.F. en provenance de Paris.

LE CHEF DE DETACHEMENT DU CALVADOS,

MAROIS.

SERVICES CENTRAUX

Détachement du CALVADOS

Organisation 1939 The Contest of Contest of

ANNEXE Nº 1 à la NOTE de SERVICE Nº 4 (2° tirage) sur l'ACHEMINEMENT du COURRIER

(Chefs de Service & Bureaux)

CASINO DE TROUVILLE

Organisation intérieure du service du courrier

A partir du 16 Septembre :

a)- la réception, la répartition et l'expédition de la correspondance sont assurées, pour l'ensemble des Services installés dans le Casino, par un organisme unique placé sous la direction de la Section d'Organisation (M. GIRAULT).

Lès Services fourniront pour composer l'effectif de cet organ nisme, les agents ci-après qui devront prendre leur service le 16 Septembre à 8 h.

> Contrôle des Recettes 2 agents (dont 1 chef de groupe) Secrétariat Général 1

Budget 1 "

Contentieux 1 "

Service Commercial 1 "

Les Services feront connaître à M. GIRAUIT, au plus tard le 16 courant, le nom des agents qui seront désignés. L'expérience montrera pendant quelles périodes de la journée ces agents pourront être remis à la disposition de leurs services respectifs;

- b)- Le service du courrier sera installé dans le vestibule, près de la porte d'entrée principale.
- c)- au départ, le courrier intérieur de la S.N.C.F. à destination de la Direction Générale, des Services Centraux de Paris, des Régions et des Services repliés dans le Calvados, devra être remis, avant 17 h 30, au poste du courrier, classé par Service ou Région destinataire.
- d)- le courrier postal ordinaire sera porté, chaque jour, à la Poste à : ll h. et 17 h. par un agent du poste du courrier. Jusqu'à nouvel ordre il devra être affranchi par les soins du Service expéditeur et être remis au poste du courrier avant 10 h 30 et 16 h 30. Les lettres et plis à destination de Paris seront groupés.

e) - Lettres recommandées -

<u>au départ</u>: A chaque lettre recommandée sera épinglée la fiche postale réglementaire établie par les soins du Service expéditeur.

Les frais d'envoi seront réglés, par le Secrétariat Général, directement à l'agent qui en aura effectué l'expédition à la poste.

à l'arrivée: les plis et lettres recommandés et chargés continueront, jusqu'à nouvel ordre, à être retirés à la poste par les agents du Service du Contentieux et du Service Commercial qui ont reçu, de M. MAROIS, les pouvoirs nécessaires.

> P. LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS L'INSPECTEUR PRINCIPAL

> > Firaulty

DE LA DIRECTION GENERALE

NOTE

A partir du 26 Septembre 1939 une tournée supplémentaire sera mise en marche par le Central Courrier de la Direction Générale suivant l'horaire ci-après :

		h
	· Central Courrier	18"00
	- Dunkerque	18.07
	· Château Landon	18.12
	- Alsace	18.17
	- Diderot	18.29
	- Valhubert	18.34
	- Suffren	18:50
715	Central Courrier	19.05
	- OBLIGICAL COULTAINS	

Cette tournée, qui assurera le transport du courrier dans les différents postes du Groupe B, aura pour principal objet le ramassage du courrier destiné aux Services repliés dans le Calvados.

Ce courrier sera acheminé par le train partant de PARIS-St-LAZARE à 19^h38 et distribué le lendemain matin à sh dans les bureaux de LISITUX, de TROUVILLT et des Services Régionaux Nord et vers 9^h dans les bureaux d'HOULGATT et de VILLERS-sur-IER.

A partir de cette même date la tournée qui partait du Central Courrier à 15h50 aura son horaire établi comme suit :

_	Central Courrier	15h30
	Dunkerque	15.37
	Château Landon	15.42
_	Alsace	15.47
	Diderot	16.00
	Valhubert	16.05
	Suffren	16.20
	Central Courrier	16.40

5 Octobre 1939

S.N.C.F.

Secrétariat de la Direction Générale

NOTE

Suite à la note du 26 Septembre relative à l'acheminement du courrier destiné aux Services repliés dans le département du Calvados.

Par suite du nouveau service des trains applicable à partir du 2 Octobre, le courrier destiné aux Services repliés dans le département du Calvados sera acheminé, jusqu'à nouvel avis, par le train 325 partant de PARIS-St-LAZARE à 17h45.

En conséquence, la tournée qui partait du Central Courrier à 18h sera supprimée.

La dernière tournée qui assurera l'acheminement du courrier par ce train sera la suivante :

- Central Courrier	15h30
- Dunkerque	15.37
- Château-Landon	15.42
- Alsace	
- Diderot	
- Valhubert	
- Suffren	
- Central Courrier	16.40

Le courrier qui parviendra au Central Courrier après 16^h40 ne pourra être remis que le lendemain matin au train 321 qui part à 6^h25 de PARIS-St-LAZARE.



S.N.C.F.

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS

Organisation Générale

Centre de Trouville



13 octobre 1939.

Aff.

NOTE de SERVICE nº 10

COURRIER POSTAL DU DIMANCHE

Le courrier arrivant par la poste, le dimanche, est apporté au Central courrier du <u>Casino de Trouville</u> vers 9h30, et réparti dans les casiers des Services.

L'agent de garde dans chaque Service <u>doit</u> venir le prendre à <u>10 heures</u> au Central courrier du Casino.

Les agents seront avertis qu'ils peuvent venir réclamer leur correspondance postale à l'agent de garde de leur Service.

LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS
LASSERRE.

S.N.C.F. Trouville, le 30 novembre 1939. SERVICES REPLIES AFF. Détachement du CALVADOS COL. DEL. Organisation Générale Centre de Trouville NOTE DE SERVICE Nº 10 (2ème tirage) La présente Note de Service annule et remplace

la Note de Service nº 10 du 13 octobre 1939.

COURRIER POSTAL DU DIMANCHE ET JOURS FERIES CHÔMES

1º - Le courrier arrivant à Trouville par la poste, le dimanche et les jours fériés chômés, est apporté au Casino de Trouville vers 10h30, par le facteur des P.T.T. qui le remet à l'agent de garde à la porte principale du Casino.

20 - Un des agents de garde dans chaque détachement, désigné, la veille, par le Chef de détachement, doit venir à cette heure au poste courrier pour participer au tri des lettres par Service. Le tri est effectué sous la direction et la surveillance de l'agent le plus ancien dans le grade le plus élevé qui s'est fait remettre les lettres par l'agent de garde à la porte principale du Casino. Il est interdit à tout agent qui n'est pas en service commendé de participer au tri.

Le représentant de chaque dét achement emporte les lettres destinées aux agents de son Service.

30 - Les agents peuvent venir vers 11 heures réclamer leur correspondance postale, le dimanche et les jours fériés chômés, à l'agent de garde dans leur Service.

LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS,

100 exempl. 2-Houlgate l-garçons de bureau

S.N.C.F.

SERVICES REPLIES

Trouville, le 2 Décembre 1939.

OHILATONO TONTO

Détachement du CALVADOS

Organisation Générale

COT.

NOTE DE SERVICE Nº15

CENTRE DE TROUVILLE-DEAUVILLE

COURRIERS

Le service des courriers est assuré par deux groupes qui se prêtent un mutuel concours.

- lo Le groupe du courrier en gare de Trouville-Deauville,
- 2º Le groupe du poste courrier du Casino.

Ce Service ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés chômés.

I - Groupe du courrier en gare de Trouville-Deauville

Ce groupe est chargé:

- de la réception des courriers de service à destination des Services repliés au Casino de Trouville;
- de l'expédition par les trains prévus des courriers provenant de ces Services;
- du transit en gare de Trouville-Deauville des courriers en provenance ou à destination des Services repliés dans les autres Centres du Calvados,

II - Groupe du poste courrier du Casino

Ce groupe est chargé:

- de recevoir et classer par Service destinataire (mais non de distribuer dans les Services) les courriers et documents apportés de la gare ou remis par les Services au poste Central du courrier pour d'autres Services du Casino.

100 exemplaires

4 - Lisieux 4 - Houlgate

4 - Nord

- de classer par Service destinataire, suivant les instructions données, et de mettre en sacs. sacoches, paquets. les courriers et documents à expédier apportés au poste central du courrier par les Services du Casino, et du chargement dans la camionnette pour le transport à la
- de retirer et porter au bureau de poste de Trouville, · et de classer par Service destinataire le courrier postal à l'adresse ou en provenance des Services du Casino et d'effectuer au bureau de poste, pour les besoins du Service, toutes les opérations postales.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU COURRIER AU CASINO.

Chaque jour ouvrable, chaque détachement envoie un agent au poste central courrier du Casino (Hall).

- à 8h30, pour prendre le courrier de service apporté de la gare;

- à 10h, pour prendre le courrier postal (l° distribution); - à 15h, pour prendre le courrier postal (2° distribution); - à 16h, pour apporter le courrier postal <u>recommandé</u> à

expédier:

- à 16h45, pour apporter le courrier postal non recommandé à expédier (dernier délai) et apporter la première partie du courrier de service à expédier;

- à 18ⁿ. (dernier délai) pour apporter le reste du courrier de service à expédier.

Les Services sont instamment priés:

- 1º de préparer et d'apporter la plus grande partie de leur courrier de service avant 16h45;
- 2º de ne pas attendre 18 heures pour apporter les dernières piècesdem courrier;
- 3º de n'apporter aucune correspondance postale recommendée à expédier après 16 heures. Le Service expéditeur doit affranchir tout paquet ou lettre recommandés à expédier et y joindre la fiche postale réglementaire.

LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS,

4

S.N.C.F.

Trouvillo, le 28 mars 1940

SERVICES REPLIES

Détachement du Calvados

COL. DEL.

Organisation Générale.

Centre de Trouville

NOTE DE SERVICE Nº 10 (3ème tirage)

La présente Note de Service annule et remplace la Note de Service n° 10 (2º tirage) du 30 novembre 1939.

COURRIER POSTAL DU DIMANCHE, JOUR DE REPOS HEBDOMADAIRE, ET DES JOURS FERIES CHOMES

- l° Le courrier arrivant à Trouville par la poste, le dimanche qui est jour de repos hebdomadaire et les jours fériés chômés, est apporté au <u>Casino de Trouville</u> vers 10 h., par le facteur des P.T.T. qui le remet à l'homme de garde à la porte principale du Casino.
- 2° Un dos agents de garde dans chaque détachement, désigné la veille par son Chef de détachement, doit venir à cette heure au poste courrier du Casino pour participer au tri des lettres par Service. Le tri est effectué sous la direction et la surveillance de l'agent le plus ancien dans le grade le plus élevé qui s'est fait remettre les lettres par l'homme de garde à la porte principale du Casino.

Il est interdit à tout agent qui n'est pas en service commandé de participer au tri.

Les lettres ainsi groupées par Service sont remises à l'homme de garde à la porte principale du Casino chargé de les

remettre aux agents qui viennent les lui réclamer pendant la journée.

- 3° Les agents peuvent venir à partir de 11 h. domander leur correspondance postale à l'homme de garde à la porte principale du Casino.
- 4° Les lettres non réclamées pendant la journée du dimanche sont remises dans les cases du Poste courrier du Casino, par l'homme de garde, le soir avant son départ.

120 exempl. 2 Lisieux

2 Houlgate

4 Nord

1 - tous garçons de bureau.

LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS.

S.N.C.F.

Trouville, le 29 Mars 1940. COL.

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS NOTE DE SERVICE N° 15 (2ène tirage)

Organisation Générale

La présente Note de Service annule et remplace la Note de Service nº 4 (2ème tirage) du 9 Septembre 1939 et son Annexe nº 1 du 15 Septembre 1939, ainsi que la Note de Service nº 15 du 2 Décembre 1939

CENTRE DE TROUVILLE-DEAUVILLE

POSTES - COURRIERS

Le service des courriers est assiré par deux groupes qui se prêtent un mutuel concours.

1º- Le groupe du courrier en gare de Trouville-Deauville;

20- Le groupe du poste central courrier au Casino (Hall).

Le service des courriers ne fonctionne pas le dimanche jour

de repos hebdomadaire, ni les jours fériés chômés. en semaine, (1)

Le jour de repos hebdomadaire,/il fonctionne seulement la matinée, pour l'arrivée.

I - Groupe du courrier en gare de Trouville-Deauville

Ce groupe est chargé :

- de la réception des courriers de service à destination des Services repliés au Casino de Trouville:
- de l'expédition par les trains prévus des courriers provenant de ces Services ;
- du transit en gare de Trouville-Deauville des courriers en provenance ou à destination des Services repliés dans les autres Centres du Calvados.

⁽¹⁾ actuellement, le mardi, toutes les deux semaines.

II - Groupe du poste central courrier au Casino (Hall)

Ce groupe est chargé :

- de recevoir et classer par Service destinataire (mais non de distribuer dans les Services), les courriers et documents apportés de la gare ou remis par les Services au poste central du courrier pour d'autres Services du Casino.
- de classer, par Service destinataire, suivant les instructions données, et de mettre en sacs, sacoches, paquets, les courriers et documents à expédier apportés au poste central du courrier par les Services du Casino, et du chargement dans la camionnette pour le transport à la gare.
- de retirer au bureau de poste de Trouville, et de classer par Service destinataire, le courrier postal à l'adresse des Services du Casino ou des agents de ces Services et d'effectuer au bureau de poste, pour les besoins du service, toutes les opérations postales à l'arrivée.
- de porter au bureau de poste de Trouville, les lettres et paquets expédiés par les Services et d'effectuer au bureau de poste pour les besoins du service, toutes opérations postales au départ.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU COURRIER AU CASINO.

A - Jours ouvrables autres que le jour de repos heldomadaire en semaine.(1)

Chaque détachement envoie un agent au poste central courrier du Casino (Hall).

- à 8 h.30, pour prendre le courrier de service apporté de la gare;
- à 10 h., pour prendre le courrier postal (lère distribution); à 15 h., pour prendre le courrier postal (2ème distribution);
- à 16 h., pour apporter le courrier postal recommandé à expédier;
 à 16 h.45 pour apporter le courrier postal non recommandé à expédier (dernier délai) et apporter la plus grande
- partie du courrier de service à expédier; (dernier délai) pour apporter le reste du courrier de - à 18 h., service à expédier.

Les Services sont instamment priés :

- lo- de préparer et d'apporter la plus grande partie de leur courrier de service avant 16 h.45;
- 20- de ne pas attendre 18 heures pour apporter les

dernières pièces de ce courrier;

3°-de n'apporter aucune correspondance postale recommandée à expédier après 16 heures.

Le Service expéditeur doit affranchir tout paquet ou lettre à expédier et y joindre, s'il y a lieu, la fiche postale réglementaire de recommandation.

B - JOUR DE REPOS HEBDOMADAIRE EN SEMAINE (Mardi)

a) Les deux groupes du service des courriers (en gare et au Casino) ne fonctionnent (dans les mêmes conditions que les jours ouvrables) que la matinée pendant le temps nécessaire aux opérations consécutives à l'arrivée des courriers.

b) Chaque Service, dans la mesure où il le juge utile, assure dans l'après-midi, par ses propres moyens, le départ de son courrier postal et de son courrier de service en gare.

c) Le courrier postal, après avoir été trié par Service est confié à l'agent de garde à la porte principale du Casino qui remet les lettres aux agents qui viennent les lui réclamer.

L'agent de garde replace en fin de journée dans les cases du poste central courrier, les lettres qui n'ont pas été réclamées.

under ou & destination for Services resting date toy harries

110 ex.

2 Lisieux

2 Houlgate

4 Nord

2 courriers

LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS,

for?

Louis -

CONTENTIEUX

AVIS AU PERSONNEL

En vue de l'organisation éventuelle de séances artistiques ou sportives, le Chef du Détachement du Calvados recherche parmi les agents de la S.N.C.F. repliés à Trouville ou les membres de leurs familles ceux qui pratiquent la musique, le chant ou la déclamation, ou s'adonnent à un sport : foot-ball, rugby, tennis, etc....

Les intéressés sont priés de donner leur nom au Secrétariat du Contentieux, en indiquant la nature du concours qu'ils seraient susceptibles d'apporter à ces manifestations.

Trouville, le 3 octobre 1939

Services Répliés

Detachement du Calvados

Organisation Générale

AVIS au PERSONNEL

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le personnel est informe que M. le Maire de Trouville a bien voulu mettre la Bibliothèque Municipale à la disposition des agents repliés dans cette ville et de leurs familles.

Cette bibliothèque qui compte plus de 2.000 volumes est cuverte, pour le prêt et l'echange des livres, à la Mairie de Trouville, le dimanche, de 10 à 12 heures.

Le prêt des livres est gratuit. Il est sculement subordenné au dépôt prealable, à titre de garantie, de la somme de <u>10 frs</u>; cette somme serà remboursee au déposant, si celui-ci en fait la demande, après restitution des livres empruntes.

Au moment du prêt, les agents ou les membres de leurs familles justifierent de leur qualite par la production de leur carte d'identite S.N.C.F. ou du carnet de permis.

> Chaque emprunteur peut recevoir deux ouvrages à la fois. La duree maximum du prêt est fixee à 1 mois.

Les ouvrages prêtes doivent être restitues dans l'état où ils ont été reçus; ceux qui seraient perdus ou detériores par l'emprunteur seraient remplaces à ses frais.

BIBLIOTHEQUE DES BAIGNEURS

M. le Cure de la Paroisse Notre-Dame du Bon Socours a bien voulu consentir en faveur des agents replies à Trouville et de leurs familles une réduction sensible sur les conditions habituelles de prêt des livres de cette bibliothèque, riche de plus de 4.000 volumes.

En effet, l'abonnement pour les agents et les membres de leurs familles, qui devront justifier de leur qualite par la production de la carte d'identité S.N.C.F. ou du carnet de permis, ne sera que de 15 frs par an.

Comme dans toutes les bibliothèques, un dépôt de garantie de 15 frs sera exigé des emprunteurs auxquels il sera restitue à l'expiration de l'abonnement. Auoun autre versement ne sera exige des agents ou des membres de leurs familles qui, notamment, seront exoneres du paiement de Of5C par livre emprunte que les statuts de cette bibliothèque mettent à la charge des emprunteurs.

La Bibliothèque des Baigneurs sise à Trouville, 3 rue de la Chapelle, est ouverte, pour le prêt et l'échange des livres, les mardi, vendre di et dimanche, entre 14 et 15 houres.

Chaque emprunteur peut recevoir 5 ouvrages à la fois.

Ces ouvrages doivent être restitues dans l'état où ils ont été reçus, l'emprunteur etant tenu de remplacer à ses frais les ouvrages perdus ou detériores.

LE Chef du Detachement,

fforeway)

Le Directeur Général

D - 4-739/6

XVIII

M.M. les Directeurs de l'Exploitation des Régions, M.M. les Directeurs des Services Centraux.

De nombreux agents se trouvent, en raison des circonstances actuelles, soit séparés de leurs familles, soit réunis à celles-ci, mais éloignés de leurs domiciles habituels.

Il est de toute nécessité que ce personnel ne se trouve pas en proie au désoeuvrement pendant ses heures de loisirs, notamment le dimanche.

On peut envisager, à cet effet, diverses solutions :

- Organisation de foyers pour la lecture, la correspondance, les jeux sédentaires ;
- Création de groupes artistiques pour des séances musicales théâtrales ;
- Organisation d'ouvroirs, de cours d'enseignement ménager, de perfectionnement professionnel (langues étrangères, sténographie, dactylographie);
- Formation d'équipes sportives :

ret. Califadad.

- Organisation d'excursions et promenades, etc....

Je vous prie d'inviter les Chefs de détachement à : susciter sans tarder la création de Comités qui se chargeront, dans chaque centre, de l'organisation des loisirs avec le concours de bonnes volontés locales.

Dans la limite de nos disponibilités budgétaires actuelles, des subventions pourraient être accordées à ces Comités sur votre proposition.

J'attire spécialement votre attention sur nos agents Alsaciens-Lorrains, qui ont dû, pour la plupart, abandonner rapidement leur domicile et se trouvent, parfeis, dépaysés dans leur nouvelle résidence, surtout lorsqu'ils ne parlent que le dialecte alsacien.

J'attache du prix à ce que vous suiviez personnellement cette question, dont la portée morale ne vous échappera certainement pas.

Vous voudrez bien me tenir au courant des réalisations effectuées ou projetées à cet effet, en me signalant, le cas échéant, les difficultés rencontrées.

Le Directeur Général, P.O. Le Directeur du Service Central du Personnel,

Jus out

(3)

8. N. G. F.

Détachement du Calvados

一点

Reduction de tarif au Palace-Cinema, 9 Place du Pont, TROUVILLE

Sur presentation de la certe d'identite S.M.C.F. ou

du carnet de permis, les agents et leurs familles obtiendront

les reductions suivantes, sauf le dimanche soir

- 4,00 au lieu de 7,00

stalles

- 5,00 au lieu de 8, 9 ou 10 fra suivant les categories. fauteuils d'orchestre

RENSEIGNEMENTS POUR LE PERSONNEL

Madame L. STAHL-BECKER, Violoniste, Diplôme d'Excellence, Mademoiselle M. STAHL, Pianiste, lère médaille (juillet 1939) du Conservatoire de Strasbourg,

épouse et fille de notre Collègue, M. L. STAHL. Sous-Inspecteur au Contentieux,

donnent leçons de violon, de piano et de solfège.

S'adresser 16, rue Croix, Trouville.

allibe 1/10/39

S.N.C.F.

Services Repliés Détachement du Celvedos



Aff.

AVIS AU PERSONNEL

FOYER DE L'HOTEL DE LA PLAGE

Un foyer exclusivement réservé aux agents et à leurs femilles est ouvert à l'Hotel de le Plege, chaque jour de 11 heures à 22 heures.

Les selles sont chauffées. Il y a un poste de T.S.F.

Trouville, le 11 Octobre 1939.

Le Chef du Détachement du Calvados,

there ?

Services Repliés Détachement du Calvados

AVIS AU PERSONNEL

FOYER DE L' HOMEL METROPOLE à LEAUVILLE

-1-1-1-1-1-1-1-

Un second foyer exclusivement réservé aux agents et à leurs familles est ouvert à l'Hôtel Métropole à Deauville, chaque jeur de 11 heures à 22 heures.

La salle est chauffée. Il y a un poste de T.S.F.

Trouville, le 2 Novembre 1939 Le Chef du Détachement

du Calvados

Harring

LEGONS de VIOLONGELLE

- par professeur, prix d'excellence du Conservatoire National de Paris

soliste des Grands concerts,

- Membre du jury du Conservatoire

S'adresser à M. GUIRET, Inspecteur au Service du Contentieux Rez-de-chaussée ou 41, rue d'Orléans à Trouville

- a distribuer et faire circuler

- Ne pas afficher

Centre de TROUVILLE-DEAUVILLE

Le Chef du Détachement

Monsieur de CAQUERAY Chef du Service du Contentieux

Le groupe théâtral du Centre de Trouville organise, le dimanche 10 décembre, à 14heures 30, une matinée gratuite réservée exclusivement aux agents repliés à Trouville-Deauville et à leurs familles.

La Salle des réunions (rue de Pont l'Evêque nº 20) dans laquelle cette matinée aura lieu est relativement exiguë et ne permet de mettre à la disposition des Services que 300 places.

Leur répartition a été faite sur la base des effectifs de chacun d'eux par rapport à l'effectif total du Centre de Trouville.

Cette répartition a donné les résultats suivants :

Contrôle des Recettes	200	places
Service Commercial	35	
Contentieux	30	
Secrétariat Général - lère Division	15	H
Secrétariat Général - 2me Division	5	0
Budget	5	0
Contentieux A.L	5	11-
Services Administratifs A.L	5	n .

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir, pour le 4 décembre, la liste des agents de votre Service (nom, prénoms, grade) au nom desquels les invitations mises à votre disposition devront être établies.

En raison du nombre de places très limité, un même agent ne pourra obtenir pour sa famille que <u>2</u> places au maximum en plus <u>de la sienne</u>, et il ne pourra être demandé de place que pour le s enfants âgés de plus de 15 ans.

Les agents dont les demandes de places n'auront pu être satisfaites seront informés que, si la matinée offerte par le Groupe théâtral obtient le succès qu'escomptent ses organisateurs, elle sera répétée de façon à permettre à ceux qui n'auraient pu trouver de places à la première représentation d'assister à celles qui suivront.

Les agents auxquels des cartes d'invitation seront délivrées sont instamment priés, s'ils étaient empêchés de les utiliser, de remettre ces cartes à leur Chef de Service au plus tard le samedi 9 décembre, avant 10 heures.

Le Chef du Détacnement du Calvados,

Centre de Trouville-Deauville

"Rolletiver's serve des afourxus atus a sel

. newworld. to we, endmonds of themes, all aret ande un

Le Chef du Détachement s . selec dusma ani dece . selection sel

Monsieur de CAQUERAY,

Chef du Service du Contentieux,

Le groupe théâtral du Centre de Trouville organise, le dimanche 10 décembre, à 14 heures 30, une matinée gratuite réservée exclusivement aux agents repliés à Trouville-Deauville et à leurs familles.

(1) rue de Pontl'Evêque N°20 La Salle des réunions dans laquelle cette matinée aura lieu est relativement exigue et ne permet de mettre à la disposition des services que 300 places.

Leur répartition a été faite sur la base des effectifs de chacun d'eux par rapport à l'effectif total du Centre de Trouville.

Cette répartition a donné les résultats suivants :

Contrôle des Recettes	200 places
Service Commercial	35 "
Contentieux commun	30 "
Secrétariat Général - Ière Division	5 "
Secrétariat Général - IIe Division	E 18
Budget	5 "
Contentieux A.L	5 "

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir, pour le 4 décembre, la liste des agents de votre Service (nom, prénoms, grade) au nom desquels les invitations mises à votre disposition devront être établies.

En raison du nombre de places très limité, un même agent ne pourra obtenir pour sa famille que 2 places au maximum, en plus de la sienne, et il ne pourra être demandé de place que pour les enfants âgés de plus de 15 ans.

Les agents dont les demandes de places n'auront pu être satisfaites, seront informés que, si la matinée offerte par le Groupe théâtral obtient le succès qu'escomptent ses organisateurs, elle sera répétée de façon à permettre à ceux qui n'auraient pu trouver de places à la première représentation d'assister à celles qui suivront.

rouville, le 30 novembre 1000. * L. D. IL. P. Centre de Trouville-Decuville Les agents auxquels des cartes d'invitation seront délivrées, sont instamment priés, s'ils étaient empêchés de les utiliser, de remettre ces cartes à leur chef de Service au plus tard le samedi 9 décembre, avant 10 heures. Manager as the female I all Service ou Contentions, Le Chef du Détachement du Calvados, rouge that trailed Destre de Trauville ord it . le dispuère ko dece pre, à 16 heures 80, une matinde et talté -productive de allega around the strate savresor we dilig of mind of to office Lastic des Thates debe leggelle cotte and Lasting -7 01 30 sut (I) disposition des services que consonees. Legy reportition of the falte aug 1 base don ofteto the Camb Carot allocate 'I a front a Town to the day of the .s.llivgorT ab Cette recent from a Conne les requillets anivents : softweet and significal I dome mod solvisc contentions of the content of the co ... Dearly 10 FT-T - I ton U t . 1 tal good Sacretaris to a rely TI Bivision construction and the party of t Sife campa goolves Je would nite to be a realist on the porvenie. sour le 4 au dichre, le tiete des equites de votte Delvie (no., or now, renty) and now demonstrate les loviers de en a votre troof thou devided Street brick.

court de court obtenin prime de claracte friest, un for mi-

or delication to the discount of the discount of place of the property of the

Trouville, le 7 Décembre 1939.

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS Centre de Trouville

AFF.

AVIS AU PERSONNEL Nº 5

de la Plage est transféré à 1'Hôtel Bellevue (Rez-de-chaussée). Le Foyer de Trouville installé précédemment à l'Hôtel

2-Li si eux 2-Li si eux 2-Houlga te 4-Nord

CONTENTIEUX

- +I M. Jean BASCHET S/ Inspecteur
- +2 Mme Jean BASCHET sa femme
- 13 M. Henri TILLION Inspecteur
- |4 M. TILLION son fils
- +5 x Mme Germaine BERTIN employée
- 16 M. Joseph DUGUE Inspecteur
- 17 Mme DUGUE sa femme
- 18 M. GIBOUT Henri Inspecteur
- 19 M. GARANCHER Louis Chef de bureau
- | 10 Mme René BASTIEN femme d'Inspecteur
- ↓II M. MARTIN Ernest s/ chef de bureau
- 112 M. André BLOQUET S/ Inspecteur
- 13 M. Frédéric WEISHEIMER S/ Inspecteur
- -14 x M. STAHL Léon S/ Inspecteur
- 15 M. MESLAND Marcel Inspecteur
- -16 M. DORAT des MONTS Henri S/ Inspecteur
- -17 M. LAPLACE Henri Inspecteur
- = 18 M. FONTAINE Oscar Brigadier garçon de bureau
- 19 M. FONTAINE son fils
- -20 M. BISCHOFF Bernard garçon de bureau
- -2I Mme BISCHOFF sa femme
- -22 Mlle BISCHOFF sa fille
- _ 23 M. PIERRE Simon Contrôleur des S.C
- 24 M. ENHIMINGER Inspecteur
- _25 Mme Louise BOUCHE employée principale
- -26 M. BOREL du BEZ Lucien Inspecteur
- = 27 Mlle ZOELLER Françoise S/ chef de bureau
- _28 Mlle ESPANET Jeanne S/ chef de bureau
- _29 Mile TOUSART Marcelle Rédactrice principale
- 30 Mile ROUSSELOT Juliette employée principale
 we have blot
 but want tropper

CONTENTIEUX A.L.

Noms des agents et des membres de leur famille : Invitations à adresser à :

- -I Mlle BAUDOUIN Luce, employée
- 2 Mlle SPEITEL Marie-Thérèse, employée
- . 3 Mlle FUCHS Lucie, expéditionnaire
- _4 M. BARTH Isidore S/ chef de bureau
- 5 M. MICHEL Valentin Contrôleur des Services Régionaux

1 Haguer Joseph 3 , lacs 46-48

Cheminsde Jon Strouyille, le 8 décembre 1939

d'Alsace en Forraine 3. Bédu Risidin Wilson

Direction

Plappoler trévexationent vans la réponse L'indication ci dessous:

Monsieur de Caqueray Chef adjoint du Contentieux

M. Va:

Les dernières répétitions d'ensemble du programme de la matinée récréative offerte aux agents par le Groupe Théâtral, auront lieu à la Salle des Réunions, rue de Pont l'Evêque, le samedi 9 décembre 1939, à 14 h. très précises.

Je vous prie de bien vouloir autoriser les agents de votre service dont les noms suivent à y assister :

> Mme Bertin Mutan Melle Tousart Manager M.M. Bastien Stahl Mutan Michel B

> > Le Chef du Détachement

du Calvados,

La riena

AVIS au PERSONNEL

Les agents désireux d'assister, seuls ou avec leur famille, à la Soirée récréative (Conférence, projection de films sportifs et documentaires, audition de la Chorale et de l'orchestre S.N.C.F.) qui aura lieu le mercredi I3 décembre 1939 à 20 heures très précises, à la Salle de Réunion 20, rue de Pont-l'Evêque, Trouville, sont priés de retirer le nombre de cartes qu'ils désirent le mercredi I3 courant de I0 heures à I0^h I5 et de I6 heures à I6^h I5 dans le hall du Casino (Bureau du Courrier).

P. le Chef du Détachement du Calvados signé: CANDAU

ob, de Conqueres

AVIS AU PERSONNEL

Les agents désireux d'assister, seuls ou avec leur femille, à la Soirée réaréative (Conférence, projection de films sportifs et documentaires, audition de la Chorale et de l'orchestre S.N.C.F.) qui aura lieu le mercredi.

IS décembre 1939 à 20 heures très précises, à la Salle de Réunion, 20, rue de Pont l'Evêque, Trouville, sont priées de retirer le nombre de cartes qu'ils désirent le mercredi.

IS courant de IO heures à IO heures IS, et de IS heures à IS heures IS dans le hall du Casino (Bureau du Courrier).

Le Chef du Détachement du Calvados:

Plantar

AVIS AU PERSONNEL

Un Arbre de Noël avec distribution de livres, friandises et jouets sera offert aux enfants des agents, le lundi 25 décembre, à 14 heures, à la Salle des Réunions, 20 rue de Pont-l'Evêque à Trouville.

Les agents sont priés de vouloir bien faire connaître à leur Chef de Service, <u>au plus tard le 19 décembre avant midi</u>, le nombre de places qu'ils désirent en indiquant l'âge des enfants qu'ils accompagneront.

SERVICES REPLIES

Détachement du CALVADOS

Organisation Générale

28 Décembre 1939.

COL.

AVIS AU PERSONNEL Nº 5

Le jeudi 4 janvier 1940 et, à partir de cette date, tous les mardis, de 15 à 17 heures, Mademoiselle COMBE, Assistante Sociale, offrira une tasse de thé aux femmes et enfants d'agents dans la salle du Foyer, Hôtel Bellevue. Les femmes sont priées d'apporter leur ouvrage.

LE CHEF DU DETACHEMENT DU CALVADOS,

Girault

L'INSPECTEUR PRINCIPAL chérgé de l'Organisation Généra le,

AVIS AU PERSONNE L

A la demande d'un grand nombre d'agents, le Groupe Théâtral S.N.C.F. redonnera la représentation du 10 Décembre <u>LE DIMANCHE</u>

14 JANVIER à 14h30 PRÉCISES.

Salle des Sociétés, 20, rue de Pont l'Evêque à Trouville.

Les agents qui n'ont pu obtenir de places le 10 Décembre et qui désirent assister avec leurs familles à la matinée du l4 janvier sont priés de retirer leurs cartés d'invitation au BUREAU DU COURRIER, JEUDI et VANDREDI de LOH à 10h15 et de 16h à 16h15.

Les cartes seront délivrées jusqu'à épuisement des places disponibles.

SERVICES REPLIES

Détachement du CLLVADOS

Organisation Générale

-:-

Prouville, le 15 Jenvier 1940.

AVIS AU PERSONNEL

Des lecens de gy mastique et des jeux (Hébertisme)
destinés aux enfants des agents vont être organisés prochainement au State de Desuville (à côté de la gare).

En vue de cette organisation et afin de pouvoir présenter les futurs élèves à leur moniteur, le Service des Loisirs invite tous les enfants âgés de plus de 6 ans qui voudraient suivre ces cours à se trouver le jeudi 18 janvier

à 1.0130 nour les garçens

à 15h pour les filles

à l'entrée du Staie.

Toutes les indications nécesuires leur seront données sur le programe les réunsons, le division en équipe suivant l'âge, apri que sur les vêtements qu'il conviendrait de se presurer.

Signé: CAMAU.

Tronville, le 24 janvier 1940.

AFF.

SERVICES REFLIES

Détachement du CALVADOS

Organisation Géné rale

AVIS AU PERSONEL

temps elles se tiendront au rez-de-chaussée de l'Hôtel Les séances de culture physique auront lieu jeudi a 16 houres pour les filles. En raison du mauvais 25 courant de 10 à 11 heures pour les garçons et de du Louvre.

L'INSPECTIUR PRINCIPAL ohargé de l'Organisation Généra le

25 janvier 1940

Des cours de français, faits par des agents et exclusivement réservés aux agents et aux membres de leur famille, auront lieu à l'Hôtel Bellevue, dans la Salle d'Etudes, à partir du 29 courant. Ils sont particulièrement recommandés à tous ceux qui ont le légitime soucis de se perfectionner dans la connaissance de la langue française. Ces cours seront au nombre de deux:

un cours élémentaires, fait par M. SEEL, Expéditionnaire au Service du Contrôle des Recettes (Trafic International), aura lieu tous les lundis à 20 heures,

un cours symmet supérieur, fait par M. COLOMBEL Inspecteur principal adjoint au Service du Contentieux, aura lieu tous les vendredis à 20 heures 30

Les agents qui ne se seraient pas encore fait inscrire, peuvent s'adresser directement en vue de leur inscription à l'agent chargé du cours qu'ils désirent suivre.

Le Chef du Détachement du Calvados,

frameway

SERVICES REPLIES

Détachement du Calvados

Organisation Générale

AVIS AU PERSONNEL

Le Personnel est informé qu'une matinée cinématographique gratuite aura lieu à la Salle des Réunions, le dimanche 4 février 1940, à 14 heures 30.

Le programme de cette matinée est le suivant :

31 janvier 1940.

- Actualités
- Le Potier (documentaire)
- La Guerre en jupons (comique muet)
- Méridiès (documentaire sur la Côte d'Azur, la Provence et l'Aude)
- LA CROISIERE JAUNE (Mission Citroën à travers l'Asie)
- Charlot s'évade (muet).

La durée du spectacle sera d'environ 3 heures 25.

Les agents et les membres de leur famille qui désirent y assister sont priés de retirer leurs places au Bureau du Courrier :

le vendredi 2 et le samedi 3 février de 10 heures à 10 heures 15 et de 16 heures à 16 heures 15. SERVICES REPLIES

Détachement du Calvados

Organisation Générale

-:-

AVIS AU PERSONNEL

-1-:-:-:-:-:-:-!-

Le Personnel est informé qu'une matinée cinématographique gratuite aura lieu à la Salle des Réunions, le dimanche 11 février 1940, à 14 heures 30.

Le programme de cette matinée est le suivant :

7 février 1940

- Allo Marin
- Montmartre
- Actualités
- Au Pays de la Marseillaise
- Poursuites blanches
- Charlot et l'eau miraculeuse.

La durée du spectacle sera d'environ 2 heures 45.

Ce programme est à peu près le même que celui qui a été donné à la matinée du 28 janvier.

Les agents ayant assisté à cette représentation sont invités à laisser la priorité à leurs camarades qui n'ont pu se procurer de places et qui sont priés de retirer celles qu'ils désireraient au Bureau du Courrier :

le vendredi 9 et le samedi 10 février

de 10 heures à 10 heures 15

et de 16 heures à 16 heures 15.

SERVICES REPLIES

Détachement du Calvados

Organisation Générale

AVIS AU PERSONNEL

James de la company

La matinée théâtrale donnée par le Groupe enfantin S.N.C.F. le dimanche 3 Mars 1940 à 14 h.30, aura lieu dans la Salle de Théâtre du Casino de Trouville.

L'entrée aura lieu par le perron du Casino.

OUVERTURE DES PORTES à 14 heures.

Les agents et leur famille seront reçus et placés

présentation de leur carte d'identité S.N.C.F

AVIS AU PERSONNEL

Le Groupe théâtral donnera son nouveau spectacle le dimanche 17 mars à 20 heures 30 exactement au Théâtre du Casino. Ouverture des portes à 20 heures.

Entrée gratuite sur présentation, au contrôle, de la carte d'identité S.N.C.F.

Les deux premiers rangs de fauteuils d'orchestre seront réservés aux mutilés de guerre.

Au programme : Chorele S.N.C.F., Orchestre Symphonique, chant, danse, théâtre : lère Représentation d' "Un oncle en or", comédie en 3 actes.

-1-1-1-1-1-1-1-

SERVICES REPLIES

Détachement du Calvados

Organisation Générale

CONSIGNE

AFF.

Casino de Trouville

Mesures d'ordre et de sécurité à l'occasion des représentations et des répétitions dans le théâtre du Casiho.

I - REPRESENTATIONS

MESURES D'ORDRE - Pendant les représentations :

- l° Le veilleur de nuit doit se tenir en permanence à la place de l'agent de garde à la porte principale du Casino. Il fait une ronde générale dans le Casino immédiatement après la fin de la représentation.
- 2° Le porte du Standard téléphonique et celles des bureaux ouvrant sur le hell (Cinéma Dancing, Contentieux) doivent être fermées à clef.
- 3° Des barrières mobiles doivent être installées pour interdire :
 - a) de monter au ler étage par le grand escalier de bois, b) de pénétrer dans les archives du CONTENTIEUX,
 - c) d'aller dans le fond du hall, au delà de la porte d'entrée du théâtre.
- 4° .. Il est interdit aux musiciens de pénétrer sur le plateau du théâtre.
- 5° . L'électricien de service coupe le courant électrique, par la manoeuvre de l'interrupteur général, immédiatement après la représentation.
- MESURES DE SECURITE Une équipe composée de volontaires et de préférence d'agents faisant partie de l'équipe des pompiers du Casino (porteurs d'un brassard S.N.C.F.) doit :
 - a) faire respecter strictement l'interdiction absolue de fumer, non seulement à l'intérieur du théâtre, mais à l'intérieur du Casino. Des affiches, rappelant cette interdiction, doivent être placées en nombre suffisant dens les galeries et la

salle du théâtre et dans le hall. L'interdiction sera rappelée par un acteur au début de chaque spectacle.

b) Se tenir prête à guider les spectateurs vers les sorties normales et de secours:

En cas d'incendie, les spectateurs du ler étage et les musiciens doivent sortir par la porte de secours "côté Touques"; ceux du parterre et des loges de parterre par la porte principale du théâtre ouvrant sur le hall du Casino.

II - REPETITIONS

- MESURES D'ORDRE a) Toutes les personnes participant ou assistant à la répétition doivent entrer exclusivement par la porte "côté Touques".
 - b) Les portes faisant communiquer le théâtre et le Casino doivent être fermées à clef pendant les répétitions.
 - c) L'électricien de service coupe le courant par la manoeuvre de l'interrupteur général immédiatement après la fin des répétitions.
- MESURES DE SECURITE a) Interdiction absolue de fumer pendant les répétitions.
 - b) L'organisateur de la répétition est responsable de l'application rigoureuse des mesures ci-dessus.
 - EXECUTION DE LA PRESENTE CONSIGNE Le Gérant des Immeubles est chargé de veiller à l'application de la présente consigne.

Un exemplaire de la présente consigne est à remettre au veilleur de nuit.

LE CHEF DU DETACHEMENT DU GALVADOS,

SERVICES REPLIES

Détachement du Calvados
Organisation Générale

-:-

29 mars 1940

pitheres /3

AVIS AU PERSONNEL

Le dimanche 31 mars, à 20 heures 30, au Théâtre du Casino, le Groupe Théâtral redonnera son spectacle du dimanche 17 mars. (Ouverture des portes à 20 heures)

Entrée gratuite pour les agents S.N.C.F. et leur famille.

Les deux premiers rangs de fauteuils d'orchestre seront réservés aux mutilés de guerre.

Retirez les places, les vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31, dello heures à 10 heures 15 et de 16 heures à 16 heures 15 au Bureau du Courrier.

-:-:-:-:-:-

SERVICES REPLIES

1-4-1940

Détachement du Calvados
---Organisation Générale

Loisirs

-:-

AVIS AU PERSONNEL

Le Personnel est informé que les séances de travaux de couture et de tricot, organisées au Foyer de l'Hôtel Bellevue, n'auront pas lieu les mardis où le personnel chômera.

-:-:-:-:-

AVIS AU PERSONNEL

savoir que, en raison de l'affluence des spectateurs aux représentations du Dimanche, la réduction qu'elle consent aux agents et aux membres de leur famille ne sera pas aux agents et aux membres de leur famille ne sera pas valable pour ces représentations, tant en matinée qu'en

Cette réduction reste valable pour les autres jours de la semeine, notamment le samedi soir.

G.N.O.H.

Détachement du Calvados

Réduction de tarif au Palace-Cinuma, 9 Place du Pont, TROUVILLE

Sur presentation de la carte d'identite S.N.C.F. ou du carnet de permis, les agents et leurs familles obtiendront

les reductions suivantes, sauf le dimanche soir

- 4,00 au lieu de 7,00

stalles

- 5,00 au lieu de 8, 9 ou 10 fra sulvant les categories. fauteuils d'orchestre et de balcon

AVIS AU PERSONNEL

Pour les représentations du MARDI, 7 mai

MATINEE 14h 30

SOIREE 20h50

le Cirque Bouglione, consentira aux Agents et à leurs familles une réduction de 50% sur le prix de toutes les places.

Cette réduction ne sera accordée que sur présentation de la carte d'identité (agent) ou du carnet de permis (famille) portant la photo du titulaire.

Chemins de Tradine d'Alsaice et de Lorraine d'

Trouville

**TOUXIERE | 8 mai 1940.

λ/ο

l'indication ci dessous:

Monsie ur de CAQUERAY

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir, si vous n'y avez pas d'objection, dispenser de service pour la matinée du jeudi 9 mai :

M. MESLAND, Marcel

Melle TOUSARD

qui participeront à la Soirée Théâtrale du mercredi 8 mai 1940.

P. Le Chef du Détachement

Clauta

g'aux